



**Jeudi 10 février
10h - 16h30
Maison des Suds**



**La coopération décentralisée :
un atout pour les territoires
ici et là-bas**

Journée de réflexion et de partage d'expériences
destinée aux collectivités territoriales d'Aquitaine

Cap Coopération
Centre régional de ressources pour la coopération internationale
Maison des Suds – 12 Esplanade des Antilles
Domaine universitaire de Pessac
www.capcooperation.org

*Compte-rendu de la journée
« Coopération décentralisée » - 10 février 2011*

**« La coopération décentralisée :
un atout pour les territoires ici et là-bas »**

En réponse aux sollicitations des collectivités aquitaines engagées en coopération internationale de se retrouver pour échanger sur leurs pratiques et sur les enjeux actuels de la coopération décentralisée, Cap Coopération a organisé à la Maison des Suds (Pessac) une rencontre sur le thème suivant : « *La coopération décentralisée : un atout pour les territoires ici et là-bas* ».

Plus nombreuses que lors de la première rencontre organisée en 2009, quatorze collectivités se sont réunies pour échanger sur leurs pratiques et prendre connaissance des actions de coopération menées par leurs homologues.

Quelques constats de départ

- *Il existe une nécessité de dialogue entre les collectivités territoriales qui mettent en place depuis peu ou depuis toujours des activités en direction de leurs homologues des pays du Sud. Cela implique une nécessaire mutualisation entre les collectivités expérimentées et celles qui débutent.*
- **Le partage d'informations semble être un élément essentiel à l'amélioration de la qualité des projets menés dans le cadre de la coopération décentralisée mais aussi dans le but d'échanger sur la méthodologie et la réflexion.**
- *La coopération décentralisée menée par les collectivités territoriales d'Aquitaine contribue chaque jour à développer l'image de marque de la région Aquitaine à l'extérieur du territoire.*
- **Enfin, le contexte de la coopération internationale a aujourd'hui changé. Cette fonction qui revenait à l'Etat est aujourd'hui aussi du ressort des collectivités et implique nécessairement d'inclure de nouveaux publics comme les élus et les citoyens.**

Ces diverses affirmations démontrent que le thème de cette journée n'a pas été choisi au hasard.

Que peut apporter, à l'échelle d'un territoire la coopération internationale ? L'expérience en coopération internationale est-elle un atout du développement local au Nord ? Quelles sont les attentes du Nord dans une démarche de coopération ? Autant de questions pour lesquelles les collectivités territoriales aquitaines souhaitent obtenir des éléments de réponses et l'avis de leurs homologues aquitains afin d'ancrer toujours plus profondément leur politique de coopération décentralisée sur leur territoire et auprès de leurs citoyens.

Présentation de l'étude « Les enjeux de la coopération décentralisée pour le territoire au Nord »

Précédant le partage d'expérience entre collectivités et en vue d'apporter quelques éléments théoriques au regard du thème abordé, un groupe d'étudiantes de Sciences Po Bordeaux a présenté une étude intitulée « *Les enjeux de la coopération décentralisée pour le territoire au Nord* » (annexe 1).

Les fondements de la coopération décentralisée

La réciprocité

Communément considéré comme asymétrique, le rapport qu'entretiennent les collectivités du Nord et du Sud est en pleine évolution. Connaître et comprendre la collectivité partenaire du Sud est devenu une priorité et le dialogue entre partenaires a permis de compenser cette sensation d'asymétrie. La réciprocité semble constituer l'un des socles principaux de la coopération décentralisée. L'écoute et le dialogue avec les partenaires sans oublier les populations bénéficiaires sont des gages de pertinence du projet.

S'enrichir des pratiques ici et là-bas

Le partage de problématiques permet de relativiser les difficultés que chaque collectivité, qu'elle soit du Nord et du Sud, peut rencontrer. Des méthodologies participatives sont mises en place dans différents pays du monde qui méritent d'être connues pour enrichir mutuellement notre propre réflexion sur nos territoires. Enfin, il est indéniable que les pratiques de coopération internationale sont souvent très proches des pratiques de développement local : démarche de projet, diversité des acteurs, méthodologie partenariale, approche transversale... L'expérience retirée de ces activités de coopération décentralisée représente donc un atout en termes de méthodologie et de réflexion pour le développement local des territoires au Nord.

La transversalité des actions et des acteurs

Cette affirmation repose sur une recherche constante des synergies possibles qui entraîne de fait la connaissance et la reconnaissance de l'ensemble des acteurs en jeu (associations, citoyens, acteurs socioculturels, etc...). Une fois que cette méthodologie partenariale a permis de déterminer les partenaires impliqués dans le projet et leurs forces et faiblesses respectives, il est indispensable de cadrer les objectifs du projet en définissant clairement les responsabilités de chacun.

Quelques exemples pour mettre en avant la plus-value retirée des actions de coopérations décentralisées

L'animation locale :

Elle permet la création de lien sur le territoire et la mobilisation des acteurs, grâce en particulier à la mise en place de lieux de rencontres, de débats, de forums, de festivals...

L'éducation au développement :

Elle vise un public large et varié dans le but de modifier les représentations et les comportements des citoyens.

L'éducation et la jeunesse :

Viser ce public spécifique représente l'un des moyens les plus efficaces pour sensibiliser et former les citoyens de demain.

Le co-développement :

Cette approche permet un rapprochement entre les sociétés civiles d'ici et de là-bas et développe la participation des populations d'origine immigrée dans les projets de coopération décentralisée mais aussi de développement local.

L'acquisition de nouveaux savoir-faire institutionnels

La coopération décentralisée va insuffler une nouvelle dynamique grâce notamment à la mobilisation des services de la collectivité territoriale. Le regard extérieur porté par les partenaires du Sud sur la gestion de certains services peut constituer lui aussi un élément innovant. L'approche participative appliquée par des partenaires peut inciter à aborder différemment certaines problématiques dans la politique de la ville. Enfin, la démarche globale et intégrée qui définit l'approche projet dans la coopération décentralisée peut être transposée à d'autres compétences qui dépendent de la commune.

L'image et rayonnement de la commune

Les activités menées dans le cadre de la coopération décentralisée peuvent développer l'attractivité interne du territoire, rayonnement qui reste conditionné à une communication continue et régulière. La valorisation des expériences et des compétences acquises au profit du territoire (activités de dépollution, reconversion industrielle, etc.) permet de rendre le projet vivant et évite que ce dernier soit considéré comme une simple vitrine politique.

Partages d'expériences de réciprocité et de retour sur les territoires

Pour Christophe Peyron du Conseil régional d'Aquitaine, « la coopération décentralisée est un outil de développement réglementé ayant pour objectif de renforcer les partenaires au Sud pour les aider à mener des politiques publiques plus solides ». Cette approche de la coopération décentralisée passe donc par un appui institutionnel et un soutien au processus de décentralisation.

Le Conseil régional distingue clairement, au sein de son programme d'actions internationales, ses actions de coopération décentralisée stricto sensu et ses dispositifs d'animation du territoire, parmi lesquels figure son soutien à Cap Coopération et au RADSI. Dans cette perspective, la coopération décentralisée n'a pas lieu d'être considérée comme un espace de mobilisation des citoyens. Il existe d'autres outils d'animation du territoire et la coopération décentralisée risquerait d'être dénaturée par cette recherche effrénée de retour sur les territoires.

Conseil régional d'Aquitaine

**Une question
en débat :
la coopération
décentralisée est-elle
un outil d'animation
des territoires ?**

Comme l'a souligné Michel Bastida (commune de Martignas-sur-Jalle), les « petites » collectivités ont besoin de s'appuyer sur les associations, sur d'autres collectivités plus importantes du territoire et sur des structures ressources comme Cap Coopération pour mener à bien leur politique de coopération décentralisée.

Selon lui, il n'y a pas de distinction à opérer car les collectivités sont à la fois acteurs (programmes de coopération décentralisée) et support pour les autres acteurs du territoire engagés en solidarité internationale. En effet, la montée en puissance des collectivités territoriales dans le domaine de la coopération internationale a été vue d'un mauvais œil par les associations de solidarité internationale persuadées que les financements disponibles seraient désormais attribués aux programmes de coopération décentralisée des collectivités territoriales. En ce sens, il semble indispensable de concilier petits projets associatifs et projets plus structurants menés par les collectivités.

Commune de Martignas-sur-Jalle

Selon Bernard Bénéteau, les projets de coopération décentralisée peuvent être portés par la ville mais ils sont aussi souvent portés par une association créée à cet effet ou par un comité de jumelage, précisant également que près de 90% des opérateurs de la coopération décentralisée sont des associations.

Commune de Salies de Béarn

Le Parc Naturel régional des Landes de Gascogne a d'ailleurs fait part de son expérience de coopération avec le Maroc dans le domaine de l'écotourisme. Ce projet contribue au développement de l'offre touristique en Aquitaine et sensibilise à la fragilité et au respect des milieux naturels au Maroc. Mais au-delà de ces retours écologiques et économiques, ce projet a pour objectif de fédérer les acteurs aquitains autour d'un projet original et de renforcer les liens entre acteurs d'un territoire sur lequel chacun opère de manière individuelle.

Parc Naturel des Landes de Gascogne

Ces diverses interventions amènent différentes visions de la coopération décentralisée. L'une des forces de la coopération est d'être une action de territoire à territoire et non « de mairie à mairie ». La commune se doit alors d'impliquer les acteurs de son territoire garantissant ainsi son statut de collectivité de proximité. Elle doit maîtriser sa volonté de poursuivre une politique de coopération décentralisée en s'attachant aux initiatives portées par les acteurs de son territoire, ce qui permet de mutualiser les expériences de chacun et d'éviter les projets-doublons.

En conclusion, ces interventions de la matinée ont démontré qu'en termes de retour sur le territoire, les outils utilisés diffèrent entre coopération décentralisée et solidarité internationale. La difficulté que connaissent aujourd'hui les collectivités repose sur un manque d'explication et de communication envers les citoyens. Or, il n'est pas concevable que cette passerelle soit uniquement réalisée par les associations à travers des soirées-débats, des projections, des conférences, etc. Un lien d'explication et de mobilisation doit exister pour que le citoyen s'imprègne des actions menées par la collectivité et qu'il soit convaincu de son rôle.

C'est sur cette dernière réflexion que ce partage d'expériences a pris fin, réflexion qui a permis d'introduire le thème de la seconde partie de la journée : l'échange de pratiques en terme de mobilisation des citoyens sur le territoire.

Coopération décentralisée et mobilisation des citoyens sur le territoire ; vers des objectifs et des méthodes partagés ?

Cette seconde réflexion a été introduite par une présentation de Laure Feret, responsable des relations internationales au Conseil général de l'Essonne et présidente de l'ARRICOD.

Pourquoi mobiliser les acteurs du territoire ?

- **Pour mieux connaître son territoire** (*les structures associatives, les générations, les strates socioprofessionnelles, les populations immigrées...*);
- **Pour orienter son territoire à l'international** (*connaître le discours politique de sa collectivité, identifier les alliés potentiels et les contradicteurs de cette politique...*);
- **Pour construire une politique de coopération internationale** (*maitriser les enjeux du territoire là-bas, sortir des seules visées relationnelles, mobiliser les compétences externes ici et là-bas...*);
- **Pour assurer la pérennité et l'efficacité des projets** (*communiquer sur le projet, mutualiser les moyens, privilégier le travail en réseau...*).

La mobilisation de l'ensemble du territoire va dans le sens de la cohérence nécessaire pour réussir une action de développement. Dans cette optique, les collectivités aquitaines cherchent à mobiliser les acteurs de leur territoire et l'énoncé de ces justifications n'ont fait que renforcer leur volonté d'échanger sur les moyens disponibles à mettre en œuvre pour mobiliser les élus et les citoyens de leur territoire sur des projets de coopération décentralisée. Ce faisant, les collectivités accompagnent l'ouverture à l'international des acteurs de leurs territoires.

En conclusion, l'action internationale d'un territoire doit être définie dans une logique plus partenariale entre collectivités territoriales, associations, universités et autres acteurs du territoire en vue de maximiser l'efficacité des actions « là-bas » et d'améliorer les retombées « ici ». Enfin, si l'international fait partie des préoccupations territoriales, les pratiques de développement local ne peuvent que s'enrichir des relations avec d'autres partenaires étrangers.

Echange de pratiques entre collectivités d'Aquitaine

Cette présentation a fait naître un large nombre d'interrogations tant sur la capacité de convaincre les élus locaux à favoriser l'implantation d'une politique de coopération décentralisée que sur les questions de transversalité qui animent la coopération internationale.

Les élus sont souvent réticents à s'engager dans une politique de coopération décentralisée. Or, c'est ce manque de volonté politique qui conduit souvent à la suspension et même à l'échec des projets de coopération décentralisée.

- Tout d'abord, la confusion subsiste entre « humanitaire » et « coopération internationale », confusion qui véhicule l'idée d'une approche sentimentaliste plus que professionnelle.
- Le second enjeu régulièrement évoqué par les élus est l'intérêt concret de cette démarche pour la collectivité. Dans ce cadre, il est intéressant de mettre en avant la possibilité d'intégrer le projet dans des manifestations locales, veillant ainsi à toucher divers sujets : ateliers de cuisine, réveillon solidaire, implication des populations immigrées...
- Enfin, l'organisation technique de cette coopération décentralisée demeure elle aussi problématique. Faut-il la confier au comité de jumelage ? Faut-il créer un groupe de travail mixte ? Faut-il inclure les services techniques de la mairie ?

L'ensemble de ces questionnements conduit à une implication et à un soutien encore timides des élus dans la coopération décentralisée.

Pierre-Jean Roca, délégué de Cap Coopération, a conclu cette journée en soulignant que l'échange d'informations et les questionnements ont été fructueux. Il a ensuite interrogé les collectivités présentes sur la pertinence de ces rencontres et sur la légitimité de Cap Coopération à leur offrir un espace propice au dialogue. Les réponses des participants ont montré qu'ils accordent un réel intérêt à prendre part à un groupe de travail organisé par un centre de ressources autonome et impartial, tel que Cap Coopération en Aquitaine.

ELEMENTS DE REFLEXION

Il n'existe pas de langage commun de la coopération décentralisée entre les différentes collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil général, communes). Clarifier les mots et le sens qu'on leur accorde serait une piste de travail pour d'autres rencontres.

L'organisation par Cap Coopération d'une rencontre entre élus serait pertinente, même s'il a été soulevé que les élus demeurent parfois éloignés de la réalité de la mise en œuvre des projets et doivent fonder et articuler leurs discours sur l'expérience des techniciens.

L'organisation de ces temps d'échange semble indispensable aux petites collectivités. Ne disposant pas de service technique spécifique ni de personnes salariées disponibles à plein temps sur les projets de coopération décentralisée, elles ont besoin de se retrouver pour se connaître et discuter des réussites et des difficultés qu'elles rencontrent.

Il est intéressant de prendre connaissance des expériences de coopération décentralisée vécues dans les autres régions françaises, ce qui montre tout l'intérêt de l'invitation d'intervenants extérieurs.

Annexe 1 :

Présentation de l'étude « Les enjeux de la coopération décentralisée pour le territoire au Nord ».

*Cyrielle Maingaud, Angelica Polanco et Mame Fatou Sene
(Étudiantes de Sciences Po Bordeaux)*



The image shows the cover of a report. On the left, there is a vertical yellow bar with a decorative graphic of overlapping circles. The main title is 'Les enjeux de la coopération décentralisée pour le territoire du Nord' in a large, bold, brown font. Below the title, the text reads: 'Présentation des premiers résultats d'une étude réalisée dans le cadre d'un partenariat entre :'. This is followed by a list of partners: '- Sciences Po Bordeaux (Master « Politique et développement dans les pays du Sud »)', '- Ville de Pessac', and '- Cap Coopération'. At the bottom left, the date '10 février 2011' is printed. At the bottom right, there is a graphic of three overlapping circles in blue, orange, and brown, with a small number '1' in the bottom right corner.

Les enjeux de la coopération décentralisée pour le territoire du Nord

Présentation des premiers résultats d'une étude réalisée dans le cadre d'un partenariat entre :

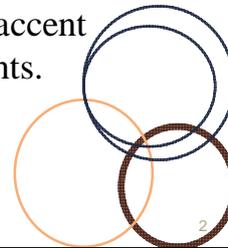
- Sciences Po Bordeaux
(Master « Politique et développement dans les pays du Sud »)
- Ville de Pessac
- Cap Coopération

10 février 2011

La coopération décentralisée

Forme de partenariat entre collectivités territoriales françaises et autorités locales étrangères dans un objectif de développement et d'échange mutuels.

Elle se matérialise par une convention conclue pour une durée variable, mettant l'accent sur la réciprocité des engagements.



“La Coopération décentralisée est une compétence des collectivités territoriales”. *Loi Thiollière 2007*

La coopération internationale et l'aide au développement deviennent une **compétence** de l'ensemble des collectivités territoriales.

Cette loi constitue une base légale incontestable aux actions de solidarité internationale émanant des collectivités territoriales

« La main qui donne est toujours
au-dessus de la main qui reçoit. »
Proverbe Malien

Les rapports entre les collectivités du Nord et du Sud ont été entretenus dans une vision qui reproduit un sentiment d'asymétrie. Les formes plus récentes de coopération décentralisée cherchent à comprendre d'abord la collectivité partenaire à travers le dialogue. Car c'est dans l'échange avec une collectivité étrangère aux défis similaires que des solutions peuvent être trouvées.

La réciprocité :
socle de la coopération décentralisée

4

La réflexion concertée :
réponse à des enjeux globaux

“Réfléchir ensemble
pour mieux agir ensemble”

5

Le dialogue avec la population : garant de la pertinence du projet

“Cela nous a permis de comprendre
qu’on ne pouvait pas arriver
avec nos idées et les imposer”

A l'origine, une association de Gentilly, l'AJ 162 arrive à Kolobo au Mali avec le projet de construire une école. Après concertation avec la population locale, elle se rend compte que la préoccupation première est la création d'un centre de santé.

6

S'enrichir ici des pratiques de là-bas

“Les différences les plus évidentes
n’empêchent pas de partager des
problématiques et réalités qui peuvent
être affrontées ensemble”

L'agence d'urbanisme de Dunkerque s'est inspirée des politiques de logement dans les quartiers défavorisés de Sao Paulo pour mettre en place un projet « d'accession sociale par la construction en aide mutuelle ».

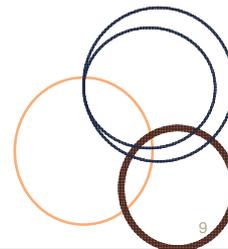
7

La transversalité des actions

- Recherche systématique des synergies possibles
- Connaissance et reconnaissance des acteurs
- Cadrer les objectifs du projet
- Clarifier les rôles de chacun et conventionner les partenariats
- Elaborer un plan d'action
- Complémentarité et non concurrence

8

LA VALEUR AJOUTÉE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE : L'IMPACT LOCAL AU NORD



9

L'Animation locale : création de lien sur le territoire et mobilisation des acteurs

- Création d'espaces de rencontre
- Volonté de lier les actions menées sur la commune au projet de coopération décentralisée en créant une dynamique de territoire

- Le Conseil Général de la Gironde s'engage dans la Semaine de la Solidarité Internationale
- Le festival « Latitudes » à la Roche sur Yon

10

L'Education au développement

Aborder la réalité permet
de combattre les idées reçues
et de faire évoluer les mentalités,
donc le comportement de chacun

Le RADSI (Réseau Aquitain pour le Développement et la Solidarité Internationale) par le biais de conférences, de projections de films et de débats participe au renforcement de la citoyenneté mondiale

11

Education et jeunesse

Les projets de coopération portés par des jeunes
sont à la fois un moyen de :

- matérialiser les efforts d'engagement dans le domaine de la solidarité internationale
- agir sur la cohésion sociale
- favoriser à la formation des citoyens du monde

En 2004 la ville de Martignas signe un protocole d'accord de coopération avec la ville de Foundiougne portant la création d'espaces de concertations et d'échanges pour mieux faciliter les échanges entre les jeunes.
En 2007, 30 jeunes des deux pays travaillent ensemble à la reconstruction d'un collège, dans le cadre d'une action de solidarité internationale.

12

Le co-développement : la valorisation du rôle des migrants

La participation des populations d'origine immigrée montre que la coopération décentralisée est aussi un facteur de rapprochement de la société civile d'ici et là-bas.

Le *Label Paris Co-développement Sud*, lancée en 2006 par la mairie de Paris a débouché sur un partenariat tripartite entre la mairie de Paris, les associations issues de l'immigration marocaine et les associations locales de la ville de Figuig (Maroc).

L'acquisition de nouveaux savoir-faire institutionnels

- Le projet de coopération décentralisée doit avoir un effet dynamisant sur la collectivité :
 - mobilisation des différents services
 - adoption d'une approche projet
- Valoriser les acteurs et les initiatives locales
- Démarche globale et intégrée

14

Image et rayonnement de la collectivité

- ***Penser à l'attractivité de la commune***
 - pour les habitants de la commune
 - pour les autres collectivités
 - au niveau international
- ***Valoriser les compétences de la commune***
- ***Communiquer***

La région Nord - Pas de Calais valorise ses compétences en termes de dépollution et de reconversion industrielle

15

Annexe 2 :

Liste des intervenants et des participants

| Intervenantes invitées | | |
|---|---|---|
| | Laure Feret | Responsable des relations internationales, Conseil général de l'Essonne Présidente de l'ARRICOD |
| | Cyrielle Maingraud Angelica Polanco Mame Fatou Sene | Etudiantes de Sciences Po Bordeaux en charge de l'étude réalisée en partenariat avec la ville de Pessac et Cap Coopération |
| Participants | | |
| Communes | Ville de Bègles | Narcisse Kamayenwode <i>Conseiller municipal Education Citoyenneté</i> |
| | Ville de Billère | Nadine Archambeau <i>Conseillère municipale</i> |
| | | Jacques Cabanes <i>Conseiller municipal</i> |
| | Ville de Blanquefort | Michel Saint-Bois <i>Conseiller municipal</i> |
| | Ville de Bordeaux | Sophie Senghor <i>Chargée de mission</i> |
| | | Laurent Viguié <i>Directeur des relations internationales</i> |
| | Ville de Martignas sur Jalle | Michel Bastida <i>Conseiller municipal, Délégué RI</i> |
| | Ville de Mérignac | Jean-Jacques Frouté <i>Secrétaire des Jumelages et partenariats internationaux de la Ville de Mérignac</i> |
| Monique Caffier <i>Représentante de Mme Malzieu, Présidente des Jumelages et partenariats internationaux de la Ville de Mérignac</i> | | |

| | | |
|-----------------------------|--|---|
| Communes (suite) | Ville de Pessac | Françoise Bourdeau <i>Conseillère municipale</i> |
| | | Thierry Créteur <i>Chef de Cabinet</i> |
| | Ville de Salies de Béarn | Bernard Bénéteau <i>Adjoint au Maire</i> |
| | Ville de Talence | Yoann Bénard <i>Chargé de mission Agenda 21</i> |
| Intercommunalités | Parc naturel régional des Landes de Gascogne | Béatrice Renaud <i>Chargée de mission</i> |
| | Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre | Séverine Fleith <i>Chargée de mission</i> |
| | Pays et Quartiers d'Aquitaine | Anne-Sophie Gillion <i>Chargée de mission</i> |
| Conseil général | Conseil général de la Gironde | Philippe-Henri Ledru <i>Chef du service des relations internationales</i> |
| Conseil régional | Conseil régional d'Aquitaine | Emmanuelle Janin <i>Chargée de mission</i> |
| | | Alexandra Naud <i>Chargée de mission</i> |
| | | Pierre Pédicto <i>Chef de mission – Délégation aux affaires européennes et internationales</i> |
| | | Christophe Peyron <i>Chargé de mission</i> |
| Equipe organisatrice | | |
| Dany Bauer | Secrétaire du bureau de Cap Coopération | |
| Lucie Prédinas | Chargée de mission Cap Coopération | |
| Bénédicte Récappé | Coordinatrice de Cap Coopération | |
| Pierre-Jean Roca | Ingénieur de recherche Sciences Po / LAM Délégué de Cap Coopération | |

« La coopération décentralisée : un atout pour les territoires ici et là-bas »
Compte-rendu réunion Cap Coopération (10 février 2011)
www.capcooperation.org



Cap Coopération
Centre régional de ressources
pour la coopération internationale en Aquitaine

Maison des Suds
12 Esplanade des Antilles
33607 PESSAC

Pour nous contacter :

Mail : contact@capcooperation.org

Tel : 05 56 84 82 26
ou 05 56 84 82 28

